

Comité d'Education à la santé et à la Citoyenneté

Plan d'action 2015/2016

IST/SIDA- respect de soi et de l'autre

Restitution aux élèves de 3^{ème} par les élèves de 2^{nde} qui ont participé aux séances d'information l'an dernier.
Réaliser une charte du respect de soi et des autres dans les classes au cours de séances de vie de classe.

Le tabac

Niveau : CM2 et 5^{ème}

Les addictions

Jeux vidéo/réseaux sociaux à aborder dans le cadre du respect de soi et des autres en 4^{ème}.

Les drogues

Elèves de 2^{nde}. Intervention en mars – avril.
Soirée de sensibilisation des parents
Avec la collaboration du service de sécurité intérieure de l'Ambassade

Groupe pilote de ces quatre thèmes : Mme Menon infirmière, Mme Gandji assistante d'éducation, MHonvo professeur d'Anglais et Mme Fourn parent d'élève.

Hygiène de vie et surpoids

Petit déjeuner en 6^{ème}

Pilote : M. Ahissou Hodonou Proviseur adjoint

Le vivre ensemble

Travailler sur le pluriculturalisme au primaire et au secondaire

Groupe pilote : Mme Adokpo-Migan professeur d' Histoire Géographie, M Amlon CPE, Mme Dalle Nogare Directrice de l'école primaire et Mme Rochatte professeur de lettres

La sécurité routière

Elèves de 5^{ème} et 3^{ème} dans le cadre de la préparation à l'ASSR1 et 2 en mars/ avril 2016

Groupe pilote : M Ganche Gendarme et Mme Lavandier Proviseure

Epreuve d'Histoire des arts en Troisième

En classe de troisième, tous les élèves passent l'épreuve orale d'histoire des arts dans le cadre du diplôme national du brevet. Cette épreuve se déroulera le vendredi 3 juin 2016. L'épreuve donne lieu à une note sur 20 points affectée d'un coefficient 2.

Thème retenu pour l'année scolaire 2015-2016 : LES FRONTIÈRES

Préparation de l'épreuve

Les élèves étudient au cours de l'année scolaire plusieurs objets d'étude dans le cadre des programmes d'arts plastiques, de musique, d'histoire-géographie et de français. Mais toutes les disciplines peuvent participer à la préparation de l'épreuve.

Liste des objets d'étude

Chaque candidat se présente devant le jury avec une **liste d'objets d'étude** qu'il a choisi. Cette liste, **validée par le professeur principal et les professeurs** qui encadrent la préparation, se compose de 5 objets d'étude, reliés à plusieurs **des thématiques transversales** (définies ci-dessous). Au moins **trois des six domaines artistiques** (cf. ci-dessous) doivent être représentés. Afin de valoriser la culture personnelle qu'ils se sont constituée tout au long de leur enseignement d'histoire des arts, les candidats peuvent choisir, sur les cinq objets d'étude, **un ou deux qui portent sur les siècles antérieurs au XXème siècle.**

Pour élaborer cette liste, les élèves choisissent parmi les œuvres étudiées en classe de troisième, éventuellement dans les classes précédentes. Les élèves peuvent aussi faire une recherche personnelle et proposer sur la liste un objet d'étude qui n'a pas été vu en classe. Mais cet objet d'étude doit être relié au thème retenu pour l'année 2015-2016 : **les frontières.**

La liste des objets d'étude est mise à la disposition du jury au moins dans **les cinq jours ouvrés avant la date de l'épreuve.**

Domaines artistiques :

- **Arts de l'espace** : architecture, urbanisme, paysage....
- **Arts du langage** : littérature écrite et orale, calligraphie, typographie....
- **Arts du quotidien** : arts appliqués, design, arts populaires, publicité....
- **Arts du son** : musique vocale, instrumentale, de film, bruitages....
- **Arts du spectacle vivant** : théâtre, musique, danse, cirque, art équestre....
- **Arts du visuel** : arts plastiques, BD, cinéma, vidéo, arts numériques

Thématiques transversales

- Art, création et culture
- Art, espace et temps
- Arts, Etats et pouvoir
- Arts, mythes et religion
- Arts, techniques, expressions
- Arts, ruptures et continuités

Déroulement de l'épreuve

L'épreuve orale consiste à exposer un objet d'étude devant un jury composé de deux enseignants.

Cette épreuve orale **dure 10 à 15 minutes** : 5 minutes pour l'exposé et 5 à 10 minutes pour l'entretien.

Le jour de l'épreuve, **le jury choisit**, parmi la liste proposée par le candidat, **l'objet d'étude** sur lequel porte son exposé.

Les élèves viennent avec des reproductions (photocopies – diaporama – livre....) non annotées des objets d'étude.

Il n'y a pas de dossier à présenter pour l'épreuve orale.

Les élèves n'ont pas droit à des notes pour la présentation orale.